



GROUPEMENT DES INDUSTRIES DE CONSTRUCTION ET ACTIVITÉS NAVALES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 mai 2019

AVANT LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, LE GICAN DEMANDE UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE ET MARITIME AMBITIEUSE POUR L'EUROPE

Le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN), syndicat professionnel de l'industrie navale française, appelle à une meilleure prise en compte du secteur naval et maritime dans les futures politiques publiques de l'Union Européenne, dont le Parlement doit être renouvelé suite aux élections du 23 au 26 mai 2019. La Commission Européenne doit mener une stratégie maritime et industrielle ambitieuse, à la hauteur des enjeux actuels afin de développer les potentiels économiques des entreprises, permettre les recrutements annoncés et consolider la place de l'Europe dans le marché mondial. L'industrie, en effet, sera au cœur des défis de la prochaine mandature européenne : la montée des tensions commerciales et militaires, la résistance de nos entreprises au Brexit, les prises de participation extracommunautaires dans les entreprises européennes, rappellent l'importance de soutenir une base industrielle durable et compétitive. Les enjeux, pour les industries navales et maritimes, sont multiples :

1/ Une meilleure prise en compte des opportunités économiques maritimes par l'Union Européenne

L'Union Européenne a développé une approche fragmentée des politiques publiques maritimes. Malgré un Commissaire européen et une Direction Générale dédiés, l'éclatement des compétences maritimes est préjudiciable à une stratégie de long terme. Le GICAN plaide donc en faveur d'une meilleure coordination des politiques publiques européennes maritimes. Ainsi, par exemple, le GICAN s'engage aux côtés des professionnels de la pêche au sujet du renouvellement de la flotte, afin d'aider à la modernisation de la profession grâce à la création de nouvelles navires plus respectueux de l'environnement. Les travaux menés à l'échelle nationale et européenne avec les Armateurs doivent également permettre la définition de perspectives de travail communes.

2/ Une consolidation entre entreprises européennes à soutenir, pour peser face à la concurrence

Afin de continuer à compter sur l'échiquier mondial de la construction navale face aux nouveaux concurrents asiatiques, une consolidation entre entreprises européennes est nécessaire. Un premier pas a d'ores et déjà été franchi grâce aux projets de rapprochement franco-italien dans le secteur : cette logique doit désormais pouvoir s'étendre à l'Allemagne, à l'Europe du Nord et à l'Espagne afin de préserver la compétitivité et la viabilité de l'offre européenne, pour les marchés domestiques, comme à l'export. Par ailleurs, la protection des infrastructures portuaires face à la concurrence internationale et notamment asiatique doit permettre de préserver l'indépendance industrielle européenne : à ce titre, la

construction navale française sera vigilante quant aux derniers développements de la promotion des intérêts chinois en Europe, suite logique de la stratégie One Belt One Road.

3/ Un juste soutien à obtenir pour la recherche et l'innovation navale et maritime

L'industrie navale innove, afin de répondre aux enjeux environnementaux, commerciaux et militaires de demain. Pour y parvenir pleinement, les programmes européens de soutien à la recherche doivent accorder dès maintenant une plus grande place aux industries maritimes. L'ambition de recherche et d'innovation de la construction navale française, déjà traduite dans la nouvelle organisation de la filière des industriels de la mer, doit trouver une résonance à l'échelle européenne, et ce pour les quatre axes stratégiques d'innovation : navire intelligent, navire vert, chantier intelligent, croissance bleue. Le CORIMER, mis en place par la filière des industriels de la mer, a vocation à mieux organiser les demandes des porteurs de projets et les priorités des guichets, qu'ils soient nationaux ou européens, tant dans le domaine civil (Horizon 2020) que dans le domaine militaire (Fonds Européen de Défense).

4/ Une politique de formation et d'emploi à la hauteur des espérances du secteur

L'industrie navale française doit créer 10 000 postes dans les 10 prochaines années. Mais les entreprises du secteur connaissent actuellement de nombreuses difficultés de recrutement, faisant de l'emploi le principal moteur, mais aussi le principal frein de la croissance de l'industrie navale. Dans ces conditions, le recours au travail détaché est indispensable pour permettre aux entreprises de répondre à un carnet de commandes en hausse, faute de quoi la production doit être réalisée hors de France. Ce constat, déploré par les entreprises comme par les pouvoirs publics, met en lumière les insuffisances de formation dans les métiers critiques (chaudronniers, mécaniciens, soudeurs, tuyauteurs...), et ce partout en Europe. L'Union Européenne, comme l'Etat français, doit porter une ambition claire de formation et de réponses aux besoins en compétences des industriels, afin de favoriser la croissance du secteur et de renforcer l'attractivité des métiers.

Le nouveau Parlement, colégislateur sur la majeure partie des compétences de l'Union, et demain la nouvelle Commission devront prendre en compte ces ambitions que nous porterons directement ou indirectement, par le biais notamment d'EUROYARDS et de [SEA EUROPE](#), association européenne des chantiers navals et équipementiers.

Contact :

Jacques ORJUBIN, Délégué Communication et Relations publiques
jacques.orjubin@gican.asso.fr
+33(0) 1 56 59 15 04 / +33(0) 6 45 51 29 33

A propos du GICAN, Groupement des Industries de Construction et Activités Navales

Le GICAN, syndicat professionnel français, rassemble plus de 180 industriels du domaine naval et maritime. Il réunit les grands maîtres d'œuvre, systémiers et équipementiers ainsi que les PME/ETI qui concourent à la conception, la construction, la maintenance et la mise en œuvre des navires militaires, des navires de commerce de moyens et grands tonnages, ainsi que des navires spécialisés et participent à l'émergence des Énergies Marines Renouvelables.

Dans un contexte de maritimisation de l'économie mondiale, l'ambition du GICAN est de favoriser le développement de l'industrie maritime française pour lui permettre de jouer un rôle de premier plan dans la valorisation, la sécurisation et la protection des espaces maritimes, aéro-maritimes, sous-marins et côtiers.

En savoir plus sur www.gican.asso.fr

